

## C H A P I T R E    X X X I I .

*Des Préparations de l'Arfenic.*

ON considère l'arsenic comme un minéral fort contraire au baume de notre vie; d'où vient qu'on le met au rang des venins, & qu'on ne s'en sert qu'avec de grandes précautions, & après en avoir séparé ou corrigé par art, ce qu'il contient en lui de plus dangereux. La plupart des Auteurs confondant les noms & les qualités de l'arsenic, n'en remarquent que trois espèces, à sçavoir le blanc, le jaune & le rouge; mais j'en trouve quatre, dont le premier est l'arsenic ordinaire, qui est blanc, & même quelquefois en des endroits transparent comme le cristal; le second ayant la figure de l'arsenic, dont je viens de parler, est de couleur jaune, & porte le nom de realgar ou de reargal; le troisième est encore de couleur jaune, mais de substance écailleuse difficile à piler, & en forme de mine, portant le nom d'orpiment; & le quatrième nommé sandaraque, est de couleur rouge, approchant beaucoup de la forme de l'arsenic ordinaire & du realgar, & n'en étant différent que par sa couleur rouge.

L'arsenic ordinaire qu'on nous apporte, est une matière sublimée tirée du cobalt. J'estime aussi que c'est fort mal-à-propos que quelques-uns mêlent le sel marin avec l'arsenic, ou qu'ils y ajoutent de la limaille d'acier ou de cuivre, lorsqu'ils le subliment dans le dessein de l'adoucir, puisque ces matières doivent plutôt augmenter que diminuer son acrimonie, laquelle même je ne pense pas qu'on puisse parfaitement bien dompter; ne connoissant point de préparation qui puisse en apparence l'adoucir en quelque sorte, que celle à laquelle on a donné le nom de rubis d'arsenic, & qu'on doit préparer ainsi.

## O P E R A T I O N .

IL faut piler l'arsenic vulgaire, & l'ayant mis dans une cucurbite de verre, dont pour le moins les trois quarts demeurent vuides, la placer au bain de sable, & l'ayant couverte d'une chape aveugle, en faire la sublimation par un feu gradué, de même qu'on fait celle du mercure; puis ayant rejeter les lies, & la poudre qui se séparant de la masse, s'attache aux vaisseaux, on en réitère la sublimation & la séparation des lies & de la poudre jusqu'à trois fois. Après quoi ayant subtilement pilé & mêlé cet arsenic sublimé avec parties égales de fleurs de soufre, on en fera une dernière sublimation, par le moyen de laquelle les fleurs de soufre s'unissant intimement avec l'arsenic, & se sublimant avec lui, lui imprimeront, & prendront elles-mêmes la couleur de rubis, dont cet arsenic porte le nom.

Quelques Auteurs en recommandent l'usage, depuis trois ou quatre jusqu'à sept ou huit grains dans quelque confiture, conserve ou looch, tant dans les maladies de poitrine que dans les autres, où il est bon de provoquer les



ſueurs, de même que pour la guérifon des ulcères malins & rebelles, en l'y appliquant deſſus : mais nonobſtant tout ce beau procédé, quoique je ne doute pas qu'il ne ſoit fort bon pour appliquer ſur les ulcères, ou ſur de ſemblables maux externes, je crois néanmoins qu'on ſ'en doit paſſer pour l'intérieur ; vu qu'un remède de cette nature doit être toujours ſuſpect, & qu'on ne manque pas de médicamens & d'autres préparations plus ſûres que toutes celles qu'on peut faire de l'arſenic. On peut préparer de même des rubis de tous les autres arſenics, & ſ'en ſervir aux mêmes uſages.

On prépare avantageuſement l'arſenic pour l'extérieur ; car on en fait un régule, dont on tire après une liqueur butyreuſe, de même que du régule d'antimoine, en y procédant ainſi.

*Régule d'Arſenic.*

Ayant pilé, mêlé, & mis parties égales de nître & de tartre dans un mortier de fer chauffé, & y ayant mis le feu avec un charbon allumé, la détonation étant paſſée, on peſera ſix onces de la matière reſtée dans le mortier, & les ayant pilées & mêlées avec huit onces d'arſenic, pilées de même, & quatre onces de limaille d'acier, on mettra ce mélange dans un bon grand creuſet, placé ſur un culot, au milieu d'un fourneau propre ; & y ayant donné une bonne fuſion aux matières, on les verſera promptement dans un cornet de fer, qu'on aura auparavant chauffé & frotté en dedans de ſuif de chandelle, frappant en même temps ſur le cornet, pour aider à précipiter le régule au fond ; puis les matières étant preſque refroidies, on ſéparera le régule des ſcories qui ſeront au deſſus, pour ſ'en ſervir à en faire l'eſprit & le beurre ſuivant cette méthode.

On mettra ce régule en poudre, & l'ayant bien mêlé avec le double de ſon poids de ſublimé corroſif, on introduira ce mélange dans une cornue de verre environnée de lut, dont les deux tiers ſoient à peu près vuides ; puis l'ayant placée dans un petit fourneau de réverbère clos, on en fera la diſtillation par un feu immédiat fort doux au commencement, puis augmenté peu à peu, gardant à part l'eſprit ſumant qui diſtillera le premier, & recevant dans un autre vaiſſeau la liqueur butyreuſe qui le ſuivra ; après laquelle, ayant changé le récipient, on pouſſera le feu juſqu'à ce que tout le mercure du ſublimé y ſoit deſcendu ; puis on expoſera à l'air ce beurre d'arſenic, & lorsqu'il ſera réſous en liqueur, on la gardera dans une bouteille de verre double bien bouchée, pour ſ'en ſervir à conſumer les chairs baveuſes des plaies & des ulcères, & à emporter la carie des os ; ce qu'il exécute avec beaucoup plus de violence que ne fait le beurre d'antimoine ; d'où vient qu'on l'emploie en moindre quantité, & avec beaucoup plus de précaution. L'eſprit qui ſort le premier eſt fort corroſif, & capable de diſſoudre tout-à-fait le mars, & de pénétrer pluſieurs autres métaux.

On ne doit pas cependant être ſurpris que les ſubſtances qui ſortent de la jonction du régule d'arſenic avec le mercure ſublimé corroſif, ſoient plus rongeantes que celles qu'on tire de l'antimoine mêlé avec le même ſublimé, puifque les parties de l'arſenic ſont incomparablement plus malignes & plus corroſives que ne ſont celles de l'antimoine, & que le mélange qu'on en fait



avec le sublimé, augmente & multiplie beaucoup leur malignité & leur corrosion.

On peut préparer un arsenic fixe, ou une liqueur fixe d'arsenic, en y procédant ainsi.

*Liqueur fixe d'Arfenic.*

On pulvérisera huit onces d'arsenic, douze onces de nitre, & douze onces de tartre, & les ayant bien mêlés, & placé un bon grand creuset sur un culot au milieu d'un fourneau bâti sous une cheminée, on allumera un bon feu de charbons tout autour du creuset, & lorsqu'il sera bien rougi, on y jettera dedans environ une once de la poudre, laissant agir le nitre & le tartre sur l'arsenic, & dissiper la fumée puante qui s'en élèvera; laquelle étant à peu près passée, on jettera encore autant de poudre dans le creuset, & ayant donné le temps nécessaire à l'action du nitre & du tartre, & à la dissipation des fumées, on réitérera & même on continuera la projection de la poudre jusqu'à ce qu'on l'ait toute employée, ayant soin cependant de remuer les matières de temps en temps avec une longue espatule de fer, pour faire bien exhaler tout le soufre de l'arsenic, dont on doit éviter la malignité en s'éloignant des fumées qui s'élèvent pendant cette calcination, comme étant pour le moins aussi nuisibles, qu'elles sont puantes. Après quoi on entretiendra encore autour du creuset un feu bien violent pendant cinq ou six heures, ou pour mieux faire, pendant tout un jour, pour mieux dissiper ce que l'arsenic a de plus mauvais.

Puis ayant bien laissé refroidir le creuset, & mis en poudre la masse qui sera restée, on en séparera par plusieurs lotions tout ce qu'elle contiendra de salin, & lorsqu'on l'aura bien adoucie, on en gardera la poudre dans une bouteille de verre double bien bouchée, qui sera ce qu'on appelle arsenic fixe, que quelques-uns prétendent être un bon sudorifique, mais dont les meilleurs usages doivent être pour mondifier les plaies & les ulcères; pour lequel dessein, au lieu de laver la poudre, on se contente d'exposer la masse à l'humidité de la cave, où les sels se résolvent en liqueur, qu'on garde dans une bouteille double bien bouchée, sous le nom de liqueur fixe d'arsenic, dont on se sert pour la guérison des ulcères malins, chancreux & fistuleux, & particulièrement des véroliques, la délayant dans des eaux vulnéraires en plus grande ou en moindre quantité, suivant le besoin.

Je ne veux pas grossir ce Chapitre d'autres préparations d'arsenic, que j'estime autant suspectes qu'elles sont peu usitées.

